



PROMOTION ET TRANSMISSION  
DES CULTURES POPULAIRES DE TRADITION ORALE  
ET DE LA MUSIQUE MODALE

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL

# MUSICIEN DES MUSIQUES MODALES DE TRADITION SAVANTE ET POPULAIRE

## KREIZ BREIZH AKADEMI

Le cursus de formation Kreiz Breizh Akademi permet d'obtenir un **certificat professionnel de niveau III**, code NSF 133, paru au Journal officiel du 3/12/2015 de « **musicien des musiques modales de tradition savante et populaire** ».

Ce titre a été délivré rétroactivement à tous les membres des 5 premiers collectifs (soit 62 musiciens), ayant suivi la formation complète Kreiz Breizh Akademi.

Drom met en oeuvre Kreiz Breizh Akademi tous les 2 ans dans le cadre de la formation professionnelle avec un programme d'environ 400 heures en discontinu.

Il est également possible d'accéder à la certification par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Le métier de musicien des musiques modales de tradition savante et populaire est une spécialisation du métier plus général de musicien-chanteur.

Il faut en effet d'abord avoir des compétences de musicien, maîtriser parfaitement son instrument / sa technique vocale, avant de pouvoir devenir musicien des musiques modales de tradition savante et populaire.

Le musicien des musiques modales de tradition savante et populaire met en avant une expression artistique liée aux formes modales par le biais de l'improvisation et de l'interprétation de thèmes utilisant des échelles non conformes au tempérament égal, des rythmes spécifiques. Il compose et arrange dans des formes traditionnelles, savantes ou populaires.

L'utilisation de ces formes méconnues en France, et plus généralement en Occident, font de lui une ouverture sur le monde : il a une fonction de transmission de cette esthétique musicale particulière.

Cette ouverture sur le monde, cette obligation de confrontation, de frottement à la culture de l'autre, sont l'une des spécificités fortes de ce métier.

Le métier de musicien des musiques modales de tradition savante et populaire a pour particularité la pluri-activité et par conséquent la poly-compétence.

Il se caractérise par des conditions d'emplois multiples (scène, enregistrement, enseignement...) et par une flexibilité importante quelle que soit la notoriété du musicien et le type de structure avec lesquelles il travaille. Il s'organise autour de grands pôles d'activités :

- l'analyse et la recherche
- la création
- la structuration de sa carrière
- la mise en œuvre de projets artistiques
- l'administration et la gestion de projets
- l'intervention sur des actions de formation / transmission / actions culturelles